

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 22 NOVEMBRE 2019 À 17<sup>h</sup>30**

**FDSE Limoges - Salle 304B  
5, rue Félix Éboué 87031 LIMOGES CEDEX**

---

**Étaient présents :** M. Quentin RICORDEL, M. Aurélien FADERNE, M<sup>me</sup> Anaïs VANEL, M. Charles DESFARGES, M<sup>me</sup> Camille DOLMAIRE, M. Thomas BESSE, M. Rémi Delmas, M. Omar KAFI-CHERRAT et M. Florian VILLALONGA.

Était présente en qualité de membre invitée : M<sup>me</sup> Marion VILLAR.

*Étant ici précisé que M<sup>me</sup> Anaïs VANEL, M<sup>me</sup> Marion VILLAR et M. Omar Kafi-Cherrat sont arrivés en cours de Conseil d'administration.*

**Ont été excusés pour leur absence :** M. Romain VILLENEUVE, M<sup>me</sup> Alice BRITES OSORIO DE OLIVEIRA et M<sup>me</sup> NELLY ASSAMOI.

Le Président Quentin RICORDEL a ouvert la séance et a remercié les membres de leur présence.

À l'ordre du jour, devaient être évoqués :

- Bilan du mandat ;
- Les questions diverses ;
- La démission du Conseil d'administration.

## QUANT AU BILAN DU MANDAT :

- **Le colloque :**

Le Bureau se dit très satisfait du déroulement du colloque “Dura lex sed lex ?” qui s’est tenu les 17 et 18 octobre dernier à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges.

Les prestations hôtelières et de restauration furent très satisfaisantes et firent l’objet d’un retour positif de la part des intervenants.

Le Président de l’association, M. Quentin Ricordel, est entré en contact avec plusieurs éditeurs pour envisager la publication des actes du colloque.

- **Le P.P.P. “Enseignant-Chercheur” :**

Le Bureau a renouvelé son engagement auprès de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges pour assurer un module P.P.P. “Enseignant-Chercheur”. A cette occasion, des membres du Bureau sont allés à la rencontre des étudiants en L2 Droit pour présenter la voie du doctorat comme la profession d’enseignant-chercheur. En définitive, une vingtaine d’étudiants a confirmé son souhait de s’inscrire dans ce module.

Une première réunion de rencontre avec les tuteurs et de mise en place des projets s’est tenue. Les groupes de travail vont prochainement être formés et des thèmes de conférences et/ou débats définis.

- **La revue juridique :**

La Revue Européenne de Recherche en Droits de l’Homme rencontre quelques difficultés dans sa mise en oeuvre. Le premier appel à contributions n’a pas permis de recueillir un nombre satisfaisant d’articles. La construction du site est d’ailleurs, à ce titre, toujours en cours.

Pour relancer le projet, des membres du Conseil d’administration suggèrent d’autoriser des contributions provenant de membres en interne et de faire des appels à communication non ciblés sur un thème précis mais axé sur le seul thème des droits de l’Homme.

- **Activités universitaires :**

La réitération du Quiz “Affronte ton prof” est en cours de discussion avec le service communication de la FDSE et avec un partenariat plus marqué avec l’association étudiante de la Corpo Droit. Une enquête de satisfaction est en cours pour préciser l’opportunité et les modalités de renouvellement de l’événement.

Les réunions d’information sur le doctorat et son financement vont se poursuivre.

- **Bilan financier :**

Le Bureau se dit satisfait de l’état des comptes. Après la dotation de la COMUE, le solde sera créditeur pour un montant approximatif de 4000 €.

*Étant ici précisé que M<sup>me</sup> Anaïs VANEL, M<sup>me</sup> Marion VILLAR et M. Omar Kafi-Cherrat ont rejoint le Conseil d'administration.*

## **QUANT AUX QUESTIONS DIVERSES**

- **Publication des actes du colloque “Droit et Pornographie” :**

Le Président Rémi DELMAS informe le Conseil d'administration du choix définitif et arrêté de la couverture de l'ouvrage. Sa sortie est prévue pour le printemps 2020 au prix de 24 euros. 400 exemplaires doivent être tirés avec une réédition prévue en cas d'écoulement de ce stock.

- **Financement de la participation au concours René Cassin**

L'association a demandé au R.E.R.D.H. une subvention de 300 euros.

Les membres du Conseil d'administration ont discuté de la légitimité de cette demande et de l'opportunité d'affecter une partie des ressources de l'association à cette activité.

En définitive, les membres du Conseil d'administration se sont accordés sur le fait que la subvention d'un montant maximal de 300 € ne devait pas être systématique mais conditionnée à:

- la sélection pour se rendre aux épreuves orales à Strasbourg ;
- l'absence de financement suffisant pour assurer la participation au concours ;
- la participation active des étudiants aux colloques et conférences organisés par le R.E.R.D.H.

Monsieur le Président Quentin RICORDEL a fait procéder au vote.

Ces modalités de financement de la participation des étudiants de M2 au concours René Cassin furent acceptées à l'unanimité.

- **Cocktail “10 ans” du R.E.R.D.H. :**

Le Bureau est satisfait de cette rencontre. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont salué l'oeuvre de l'association dans un esprit convivial.

- **Validation des formations doctorales :**

La validation des heures de formation pour la conférence “Pornographie et Droit” est toujours en cours mais devrait être rapidement réalisée.

## **QUANT À LA DÉMISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le Conseil d'administration a déposé sa démission.

Le Bureau a été chargé d'expédier les affaires courantes du Réseau jusqu'à son renouvellement.

En l'absence de question supplémentaire, le Président Quentin RICORDEL a remercié les membres du Conseil d'administration pour leur participation et a levé la séance.